

3.2.1.

PRENEZ PLACE.
ON FAIT LE BILAN.





TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
ORGANISATION	
Actionnariat	4
Organigramme	5
RAPPORT D'ACTIVITÉS	
Organisation	6
Transport	7
Restauration	9
Nouveau téléphérique	10
Digitalisation	11
RAPPORT FINANCIER	
Commentaires	12
Compte d'exploitation	13
Bilan	14
Annexes aux comptes	15
ORGANE DE RÉVISION	17
CONVOCATION AG	18

LE MOT DU PRÉSIDENT

- KILIAN SIGGEN -

MESDAMES, MESSIEURS,

Une année de plus s'est écoulée avec, à notre service, cette ancienne installation qui officie comme une colonne vertébrale pour notre commune. J'espère, un peu rêveur, que lors de mon prochain rapport, en 2023, je puisse vous parler d'un chantier en cours. Ces travaux permettraient de remplacer notre fidèle installation vieille de près de 50 ans par une version plus récente, plus moderne, plus fonctionnelle et surtout plus adaptée aux défis qui nous attendent.

Le téléphérique n'est pas un moyen de mobilité comme les autres. Il n'a pas pour seule fonction de transporter des voyageurs d'un point A à un point B. Il fait partie intégrante de la stratégie touristique mais aussi et surtout territoriale de la commune de Chalais. Il permet de rationaliser les ressources ainsi que de favoriser des aménagements et constructions durables. Avec un outil de travail confortable et correctement dimensionné nous pouvons aussi éviter certains doublons. L'école de Vercorin et sa salle de gymnastique serviront plus d'habitants de la plaine et, inversement, l'Espace Bozon sera utilisé par un plus grand nombre de résidents et hôtes de notre village touristique.

Notre volonté de renforcer certains horaires de nuit, notamment lors d'événements importants dans le district, verra le jour. Enfin, le développement durable sera renforcé par une diminution certaine du nombre de véhicules qui transiteront par Chalais pour rejoindre Vercorin. Ce ne sont là que quelques exemples de ce que la future installation renouvelée nous offrira de plus que l'actuelle.

Nous attendons tous le nouveau téléphérique avec impatience afin de profiter des avantages qu'il offrira. Dans l'attente, utilisons l'actuel comme il se doit avant sa retraite bien méritée !

Je ne saurai terminer ce mot sans remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur force de proposition, notre directeur pour sa disponibilité, et tous nos collaborateurs pour leur dévouement.

Kilian Siggen

Président du Conseil d'Administration

ORGANISATION

- ACTIONNARIAT & ORGANIGRAMME -



ACTIONNARIAT

LE CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SE MONTE À CHF 770'000.- DIVISÉ EN :



2'580 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES
de Fr. 250.- entièrement libérées
dont 991 non encore transformées



1'250 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES
de Fr. 100.- entièrement libérées

LA COMMUNE DE CHALAIS EST L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL DE LA SOCIÉTÉ AVEC :



703 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES



1'250 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

KILIAN SIGGEN

Président



MARTINE PERRUCHOU HOFSTÄDTER

Vice-présidente



**SIMON
CRETZAZ**

Membre, représentant
de l'Etat du Valais



**OLIVIER
HUGO**

Membre, représentant
des petits actionnaires



**PATRICK
RUDAZ**

Membre

DIRECTION



**FRÉDÉRIC
GLASSEY**

Jusqu'au 30/06/2021



**ARTHUR
CLIVAZ**

Dès le 01/07/2021

RESPONSABLE TECHNIQUE



**ARNAUD
TILQUIN**

RESPONSABLE FINANCES



**LILIANA
REIS**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- ORGANISATION, TRANSPORT, RESTAURATION, NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE & DIGITALISATION -



ORGANISATION

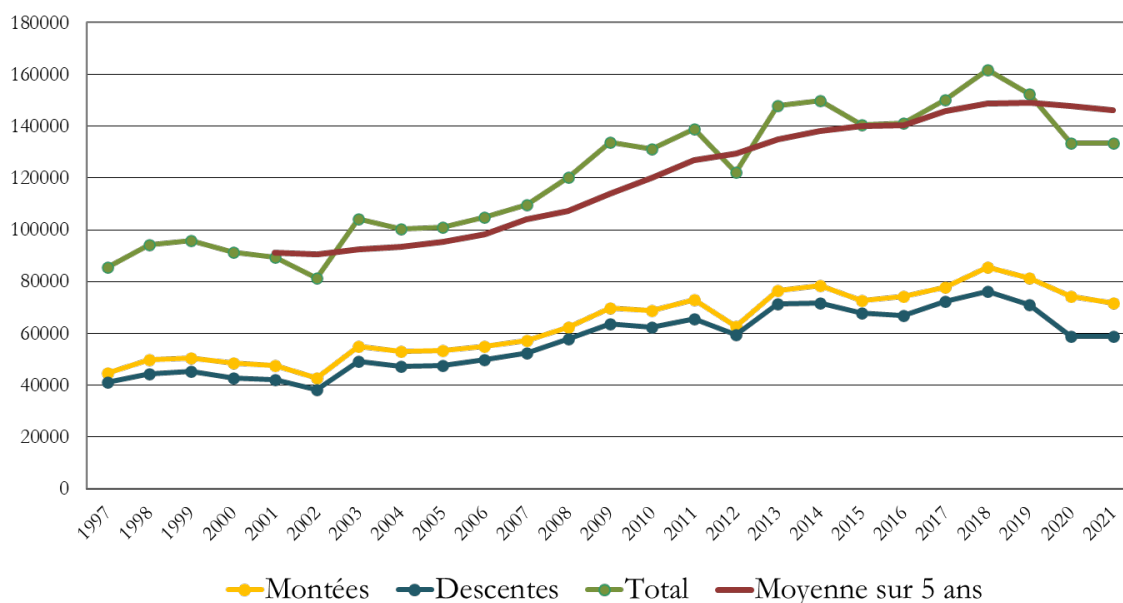
Avec l'engagement, en mai 2021, d'un nouveau directeur chapeautant les trois sociétés dans lesquelles la Commune dispose d'une participation financière majeure, à savoir la Société de la Télécabine de Vercorin SA, Téléphérique Chalais-Vercorin SA et Vercorin Tourisme SA, la destination de Vercorin a choisi de renforcer sa stratégie touristique et d'unifier son organisation opérationnelle. Pour notre

société, déjà très fortement liée pour sa gestion quotidienne à la Société de la Télécabine de Vercorin SA, cela n'a pas impliqué de grands changements. Par contre, pour le rayonnement de Vercorin, cette nouvelle organisation démontre déjà clairement son efficacité puisqu'avec le même personnel, nous avons déjà pu internaliser de nouvelles tâches, financières en particulier.



TRANSPORT

Le graphique ci-dessous présente l'évolution globale du trafic depuis 1997 et confirme l'attrait de cette liaison plaine-montagne :



En 2021, notre installation a enregistré 139'640 passages (+ 4,7% par rapport à 2020) répartis en :



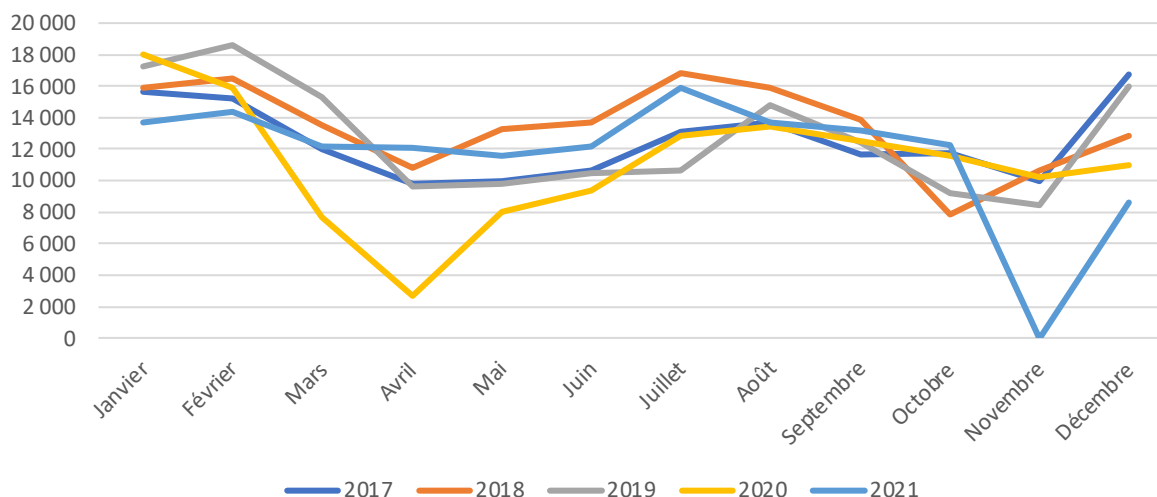
71'830 PASSAGES
à La **MONTÉE**
(contre 74'421 en 2020)



67'810 PASSAGES
à La **DESCENTE**
(contre 58'938 en 2020)

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du trafic mensuel sur les 5 dernières années et explique la baisse de la fréquentation en 2020 et 2021 puisque ce sont bien 2 événements externes

à l'exploitation, à savoir le confinement dû au COVID en 2020 et la fermeture de 7 semaines due aux travaux de maintenance en 2021 qui justifient cette évolution négative à court terme :



Dans le détail, en hiver (janvier – avril + décembre), ce sont 60'885 passages qui ont été enregistrés en 2021 (contre 55'284 en 2020), alors que sur le reste de l'année, 78'755 passages ont été enregistrés en 2021 (contre 78'075 en 2020).

Pour la troisième année consécutive, l'usage du Magic Pass est validé sur le téléphérique en hiver. Les 19'739 passages enregistrés en 2021 représentent une baisse de 6.2 % en comparaison de l'année précédente, qui s'explique principalement par l'effet de la pandémie. L'indemnité correspondante à l'utilisation, soit CHF 24'370.-, validée par le service des transports du Canton du Valais, a été versée, comme convenu, par la Société de la Télécabine de Vercorin.

La maintenance hebdomadaire et mensuelle a été effectuée conformément aux normes et directives de la branche. Tous les contrôles usuels ont également été réalisés pour garantir une exploitation sûre et conforme à la législation.

Toujours au niveau de la maintenance, l'exercice 2021 a été marqué par la révision des chariots de cabine, ainsi que des cabines. Ces opérations, rendues nécessaires par la vétusté

de l'installation, ont pu être intégrées dans l'offre TRV 2021 validée par l'Office fédéral des transports. Pour ce faire, une interruption du service longue de 7 semaines, soit entre le 25 octobre et le 10 décembre, a été rendue nécessaire. Le service de remplacement en particulier pour les écoles a pu être assuré aux frais de la société, en collaboration avec Car Postal que nous remercions.

En 2022, c'est le remplacement des câbles porteurs qui interviendra durant l'automne, en fonction des délais de livraison des câbles qui souffrent des problèmes mondiaux en matière d'approvisionnement. Ces travaux devraient provoquer une interruption d'exploitation de 2 à 3 semaines.

A noter enfin, en 2020, le lancement de la ligne de bus sierrois régulière reliant les gares de Sierre et de Chalais avec une cadence de 20 minutes en semaine, qui fait que le téléphérique est désormais relié au réseau suisse des transports publics. Cette nouvelle liaison facilite encore l'accès à Vercorin pour les habitants, les vacanciers et les pendulaires.



RESTAURATION

Mme Marta Lima et M. Alain Parchet ont repris la gérance de l'établissement en juillet 2020, soit en pleine pandémie avec une cessation d'activité forcée dès novembre 2020. Soucieux de les soutenir, le Conseil d'Administration a immédiatement consenti à une baisse de loyer de 50% jusqu'à fin juin 2021. Réouvert à partir de l'été 2021 avec des restrictions (masque et certificat), l'exploitation a repris son cours même si elle n'a pas encore retrouvé sa vitesse de croisière.

De nouvelles mesures de soutien ont été mises en place à fin 2021, avec une réévaluation de la situation prévue en juillet 2022, qui prendra en compte le redressement de la réputation de notre établissement que ces nouveaux gérants ont su insuffler.



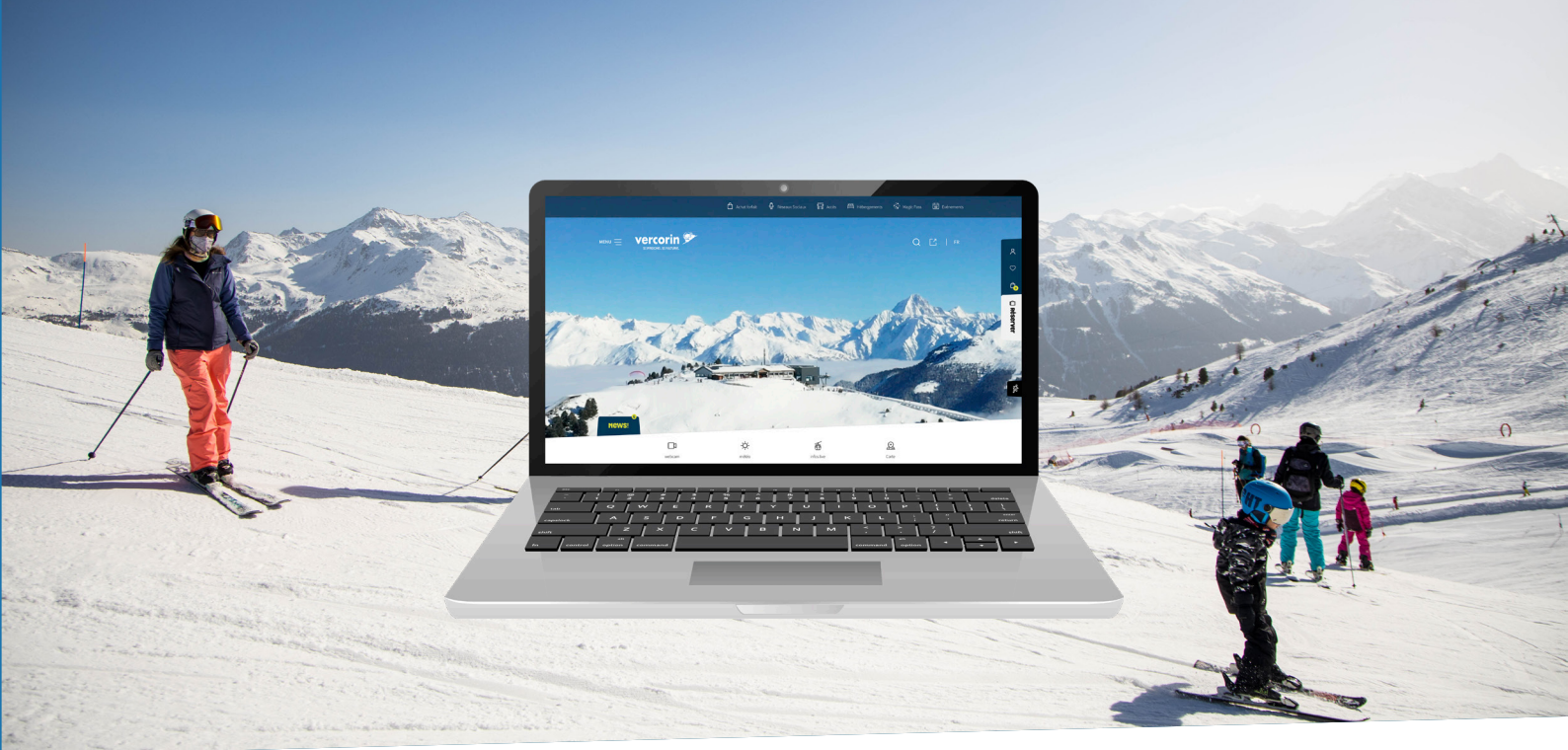
NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE

Le 15 septembre 2021, une nouvelle étape en vue de l'introduction de la modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) a été réalisée puisque le Conseil d'Etat, sur la base des préavis des services compétents, a homologué ces deux éléments. Néanmoins, les opposants à ce projet ne baissent pas les bras puisque, dans le délai imparti, ils ont tous décidé de faire recours contre cette décision auprès du Tribunal Cantonal, ouvrant la porte à une nouvelle procédure.

Parallèlement, la procédure d'approbation des plans est toujours suspendue auprès de l'Office Fédéral des Transports (OFT) en

attendant l'homologation définitive du volet lié à l'aménagement du territoire.

Au-delà de toute controverse, ce recours contre la décision du Conseil d'Etat va entraîner de nouveaux délais avant la potentielle réalisation de la nouvelle installation reliant Chalais à Vercorin. Un débit largement plus élevé serait pourtant fort utile à un moment où l'attrait de Vercorin en tant que lieu de résidence ou de vacances ne cesse de croître. Une liaison plaine – montagne efficace et confortable serait un élément supplémentaire amené au développement économique de notre région.



DIGITALISATION

En collaboration avec la Société de la Télécabine de Vercorin SA, notre société a intégré en 2021 le programme Sambesi de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO). Ce dernier permet d'améliorer la planification des différents travaux d'entretien, mais surtout en cette période difficile en termes de logistique, d'anticiper la commande et la gestion des pièces de rechange.

Parallèlement, pour tout ce qui a trait à la communication, le site internet vercorin.ch et les réseaux sociaux ont été très largement utilisés pour mieux informer notre clientèle des changements au niveau de l'exploitation

et des horaires en collaboration avec les CFF. A titre d'exemple, on peut relever la mise sur pied, pendant la fermeture de l'installation, d'une page Facebook facilitant le co-voiturage entre Vercorin et Chalais. Cette stratégie sera encore renforcée ces prochaines années.

Enfin, un nouvel ERP, ABACUS, a été introduit début 2022 pour assurer la gestion des 3 sociétés avec comme objectif de faciliter et raccourcir les processus administratifs et de traiter un maximum de données de manière informatique sans recours au papier. Cela vaut en particulier pour les factures et les dossiers du personnel.

RAPPORT FINANCIER

- COMMENTAIRES, COMPTE D'EXPLOITATION, BILAN & ANNEXES AUX COMPTES -

COMMENTAIRES

- COMPTE D'EXPLOITATION -

L'évolution du compte « BILLETS ET ABONNEMENTS » reflète l'évolution de la fréquentation avec une hausse de 6,12% par rapport à 2020.

Le compte « Compensation de trafic CFF » enregistre des reliquats des années précédentes, ce qui explique en grande partie l'écart avec 2020.

Le poste « Location de personnel » est en baisse de 4.5 % par rapport à 2020 principalement par le fait que TVSA facture les heures effectives et non la masse salariale. Ainsi, en 2021, le personnel a récupéré des heures supplémentaires et des vacances reportées. Par ailleurs, il y a également eu plus de cas maladie en 2021.

Par rapport à 2020, l'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à :

- la participation à l'implémentation du changement de logiciel de gestion Abacus
- la modernisation du système de caisse Skidata
- la mise en place de bus destinés à assurer le trafic scolaire durant la fermeture de 7 semaines induites par les travaux de maintenance pour CHF 14'967.13

Conformément aux discussions intervenues avec les représentants de l'OFT et du Canton, la rénovation des cabines devisée à CHF 85'000.- et réalisée pour CHF 79'000.- par Calag ainsi que la révision des chariots devisée à CHF 37'000.- et réalisée pour CHF 46'898.- par Garaventa sont intégrés dans le compte « Entretien, réparation, remplacements ». En dehors de ces travaux extraordinaires, le solde du compte est conforme aux années précédentes.

Le résultat de l'exercice est lié avant tout à une surévaluation de l'impact de la fermeture de l'exploitation ainsi qu'à une très bonne maîtrise des charges.

COMPTE D'EXPLOITATION

- 2021 -

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2021	31.12.2020
Produits des ventes	292 241,09	277 933,39
Billets et abonnements	268 647,77	253 143,88
Vente de cartes de ski et Magic Pass	22 627,67	23 509,10
Transport de marchandises	965,65	1 280,41
Autres produits de prestations de service	599 596,69	373 270,52
Compensation de trafic CFF	113 930,38	61 116,94
Recettes diverses (locations antennes)	13 342,06	12 153,58
Indemnité fédérale	297 564,00	189 000,00
Indemnité cantonale	174 760,25	111 000,00
TOTAL DES PRODUITS	891 837,78	651 203,91
Total des charges d'exploitation	-740 596,93	-596 193,04
Location de personnel	-331 698,47	-347 998,01
Autres charges de personnel	-1 216,50	-1 072,50
Achat de matériel	-329,53	-5 251,62
Entretien, réparation, remplacements	-164 269,51	-38 830,80
Charges d'électricité et de chauffage	-23 093,43	-21 473,34
Charges de véhicules	-8 761,58	-4 851,10
Courses postales de remplacement	-14 967,13	-668,52
Téléphones, radios, internet et caisse skidata	-23 167,38	-8 811,43
Assurances	-14 138,80	-16 015,00
Taxes et cotisations	-3 823,33	-3 358,08
Charges d'administration	-124 690,80	-127 580,47
Charges de publicité	-5 345,85	-5 274,05
Frais organes de la société	-9 035,62	-4 808,12
Charges TVA (REDIP subvention)	-16 059,00	-10 200,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (AVANT AMORT.)	151 240,85	55 010,87
Amortissements sur immobilisations corporelles meubles (annexe 2.1)	-58 760,00	-59 983,61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	92 480,85	-4 972,74
Charges financières	-6 262,31	-4 395,29
Produits financiers	0,04	1 126,85
Charges exceptionnelles (annexe 2.6)	0,00	-23 163,46
Produits exceptionnels (annexe 2.7)	0,00	16 787,94
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	86 218,58	-14 616,70
Impôts de la société	-5 500,00	-9 980,75
RÉSULTAT EXERCICE - TÉLÉPHÉRIQUE	80 718,58	-24 597,45
Recettes hors exploitation - Restaurant	25 373,69	21 075,00
Locations	25 373,69	21 075,00
Charges hors exploitation - Restaurant	-26 973,89	-44 358,41
Entretien du restaurant	-8 037,54	-24 943,88
Amortissements s/restaurant (annexe 2.2)	-18 936,35	-19 414,53
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION - RESTAURANT	-1 600,20	-23 283,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN CHF	79 118,38	-47 880,86

BILAN

- AU 31 DÉCEMBRE 2021 -

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020
Trésorerie	447 726,81	296 233,47
Créances rés. de la vente de biens, prest. de services	82 914,27	28 394,60
Autres créances à court terme	304 365,50	316 923,19
Stocks et prestations de services non facturées	0,00	2 230,00
Actifs de régularisation (annexe 2.3)	202 234,55	8 722,70
Total actif circulant	1 037 241,13	652 503,96
Immobilisations corporelles (annexe 2.1)	559 201,85	608 961,85
Immobilisations hors exploitation (annexe 2.2)	237 547,80	256 484,15
Total actif immobilisé	796 749,65	865 446,00
TOTAL ACTIF EN CHF	1 833 990,78	1 517 949,96
PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
Dettes rés. de l'achat de bien et prest. de services	319 775,28	116 555,70
Passifs de régularisation (annexe 2.4)	55 704,57	22 001,71
Total capitaux étrangers à court terme	375 479,85	138 557,41
Autres dettes à long terme	500 000,00	500 000,00
Total capitaux étrangers à long terme	500 000,00	500 000,00
Capital-actions (annexe 2.5)	770 000,00	770 000,00
Report exercices précédents et corr. réserve 36 LTV	152 839,43	177 436,88
Résultat de l'exercice	80 718,58	-24 597,45
Résultat art. 36 LTV	233 558,01	152 839,43
Report exercices précédents (hors exploitation)	-43 446,88	-20 163,47
Résultat de l'exercice (hors exploitation)	-1 600,20	-23 283,41
Résultat hors exploitation (restaurant)	-45 047,08	-43 446,88
Total capitaux propres	958 510,93	879 392,55
TOTAL PASSIF EN CHF	1 833 990,78	1 517 949,96

ANNEXES AUX COMPTES 2021

TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS-VERCORIN SA, ROUTE D'ANNIVIERS 1, 3967 VERCORIN - SIÈGE SOCIAL : CHALAIS

- 1 Principes (Art. 959c al. 1 ch. 1 CO)
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse.
- 2 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat (Art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeur au 01.01.2021	Achats	Total	Taux	Amortissements ordinaires	Valeur au 31.12.2021
Terrains	7'631.80	-	7'631.80	0%	0.00	7'631.80
Véhicule – Fiat Panda	4'700.00	-	4'700.00	40%	1'900.00	2'800.00
Maintenance 2019	98'000.00	-	98'000.00	33%	49'000.00	49'000.00
Nouveau téléphérique	466'330.05	9'000.00	475'330.05	0%	0.00	475'330.05
Bâtiment – salles d'attente	2'300.00	-	2'300.00	33%	360.00	1'940.00
Véhicule – Mitsubishi	30'000.00	-	30'000.00	20%	7'500.00	22'500.00
TOTAL EN CHF	608'961.85	9'000.00	617'961.85		58'760.00	559'201.85

2.2 – IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	Valeur au 01.01.2021	Achats	Total	Taux	Amortissements ordinaires	Valeur au 31.12.2021
Rénovation café 1994	232'322.80	-	232'322.80	2%	9'376.00	222'946.80
Agrandissement café 1998*	6'360.35	-	6'360.35	4%	6'360.35	0.00
Installations	1.00	-	1.00	0%	0.00	1.00
Rénovation restaurant 2020	12'300.00	-	12'300.00	10%	1'300.00	11'000.00
Appareil restaurant	5'500.00	-	5'500.00	25%	1'900.00	3'600.00
TOTAL EN CHF	256'484.15	-	256'484.15		18'936.35	237'547.80

*Agrandissement café 1998 entièrement amorti en 2021.

2.3 – ACTIFS DE RÉGULARISATION	31.12.2021	31.12.2020
Bâloise assurances	11'935.45	5'474.20
Subventions TRV 2021, solde à recevoir	172'324.25	0.00
Provision impôts 2020-2021	14'673.40	2'800.00
Divers	3'301.45	448.50
TOTAL EN CHF	202'234.55	8'722.70

2.4 – PASSIFS DE RÉGULARISATION	31.12.2021	31.12.2020
Taxe promotion touristique	0.00	1'300.00
Honoraires fiduciaire – Révision des comptes	3'500.00	4'000.00
Provision Impôts 2019	0.00	7'161.20
Provision pour travaux entretien avant remplacement	46'898.00	0.00
Electricité 11-12.2021	1'088.44	2'443.26
Divers	4'218.13	7'097.25
TOTAL EN CHF	55'704.57	22'001.71

Capital-actions

- 2.5** Au 31 décembre 2021, le capital-actions se compose de 1'250 actions nominatives privilégiées d'une valeur nominale de CHF 100.-, 2580 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 250.--. Le capital est entièrement libéré.

2.6 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	31.12.2021	31.12.2020
Sierre Energie – Frais d'électricité	0.00	1'815.87
Mandat comptabilité TVSA 2019	0.00	21'347.59
TOTAL EN CHF	0.00	23'163.46

2.7 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	31.12.2021	31.12.2020
Divers	0.00	287.94
Suter Sauthier architecte – Remb. Concours archi.	0.00	16'500.00
TOTAL EN CHF	0.00	16'787.94

3 Informations complémentaires (Art. 959c al. 1 ch. 4 CO)

3.1 Emplois à plein temps

Les collaborateurs sont des employés de la Télécabine de Vercorin SA.

3.2 Engagement de leasing

Néant

3.3 Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société

Néant

3.4 Dettes envers les institutions de prévoyance

Néant

3.5 Divers

Le Téléphérique Chalais-Vercorin SA devrait être remplacé d'ici fin 2024 selon le projet en cours.

ORGANE DE RÉVISION

- RAPPORT DE FIDAG -



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Téléphérique Chalais-Vercorin SA, à Chalais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Marc-André Ballestraz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jacques Voeffray
Expert-réviseur agréé

Sion, le 31 mai 2022

CONVOCATION AG

- LUNDI 20 JUIN 2022 À 19H00, À LA SALLE POLYVALENTE DE CHALAIS -



Madame, Monsieur,

En conformité avec les dispositions statutaires, les actionnaires de la société **Téléphérique Chalais-Vercorin S.A.** sont convoqués en assemblée générale ordinaire,

Lundi 20 juin 2022 à 19h00, à la Salle Polyvalente de Chalais.

Ordre du jour

- 1 Contrôle des présences dès 18h30, sur présentation de la carte d'identité
- 2 Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2021
- 3 Rapport de gestion 2021
- 4 Lecture des comptes de l'exercice 2021
- 5 Rapport de l'organe de révision
- 6 Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
- 7 Nomination statutaire
Organe de contrôle
Le Conseil d'Administration propose la candidature de AAA Audit sàrl
- 8 Divers

Les comptes de l'exercice 2021 ainsi que le rapport de révision peuvent être consultés auprès de l'administration de la société, c/o Vercorin Tourisme SA, à Vercorin, durant les heures de bureau. Le téléphérique est gratuit pour les actionnaires qui se rendent à l'assemblée, sur présentation de la convocation. Après la réunion, le retour est assuré.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Téléphérique Chalais-Vercorin SA

KILIAN SIGGEN
Président

ARTHUR CLIVAZ
Directeur



TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS-VERCORIN S.A.

3967 Vercorin

027 455 19 65

www.vercorin.ch

